

Pôle Valeurs de la République

Affaire suivie par :

Laurent Marien, IA-IPR
Référént Mémoire et Citoyenneté

Géraldine Héquette
Chargée de mission

Mél : Pole.VDR@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Poitiers, le 19/10/2022

Madame la rectrice de l'académie de Poitiers

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et messieurs les directeurs d'école élémentaire

S/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale

S/c de messieurs les DASEN

Objet : Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté et au parcours citoyen des élèves - année 2022-2023

Madame, Monsieur,

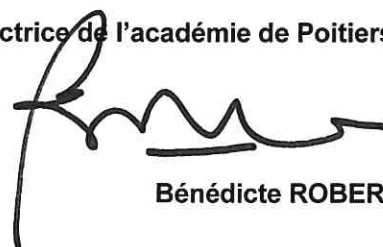
Nous restons animés par la transmission des valeurs de la République qui doit permettre une plus grande cohésion de notre société et la formation de citoyens éclairés et responsables. L'éducation à la citoyenneté, inscrite dans les programmes d'enseignement, structurée et mise en cohérence dans le parcours citoyen de l'élève, reste une mission forte de notre Ecole.

De nombreux concours scolaires abordant différentes dimensions de la citoyenneté sont autant d'opportunités à saisir, au service de cette mission. Ils sont l'occasion de travailler à ce dessein d'une manière différente, par le biais de projets individuels et/ou collectifs. Ce peut être aussi le moyen de traiter autrement certaines questions des programmes, ou simplement de permettre la valorisation de ce qui a déjà été entrepris ou réalisé avec les élèves.

Un concours peut être, bien entendu, l'occasion de construire un cycle ou une liaison entre l'école, le collège et le lycée, de travailler de manière progressive les compétences en croisant les disciplines, de valoriser des productions d'élèves dans le cadre d'échanges et de rencontres entre différentes classes.

Le Pôle Valeurs de la République a sélectionné quelques-uns de ces concours scolaires qui contribueront à construire la citoyenneté de nos élèves. Il reste à votre écoute pour vous conseiller ou accompagner les projets que vous aurez à cœur de mettre en œuvre pour et par les élèves. J'encourage aussi les enseignants du 1^{er} degré à prendre contact avec votre IEN ou l'équipe de circonscription pour un soutien ou une aide au plus près de vos besoins.

La rectrice de l'académie de Poitiers



Bénédicte ROBERT



VALEURS DE LA REPUBLIQUE

1 – « DECOUVRONS NOTRE CONSTITUTION » – SESSION 2023

L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectifs, les grands principes sur lesquels est fondée notre République ; les travaux pourront s'appuyer sur l'intégralité ou sur une partie d'un texte fondateur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ou sur un principe ayant valeur constitutionnelle en France.

Ce concours offre l'occasion de donner une meilleure visibilité aux initiatives nombreuses prises dans les écoles pour transmettre aux élèves les valeurs qui sont au cœur du projet de société qui rassemble tous les Français. Ce concours s'adresse aux élèves de **CM1 à la terminale, des écoles, collèges et lycées** publics et privés sous contrat.

Vous retrouverez les informations nécessaires sur le site du [Pôle Valeurs de la République](#), et notamment les modalités d'inscription ; toute inscription devra être signalée au [référént mémoire et citoyenneté de l'académie](#) et à votre IEN de circonscription. Inscriptions jusqu'au **3 février 2023** et retour des travaux jusqu'au 17 mai 2023.



2 - PLAIDOIRES DES LYCEENS SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le [concours de plaidoires des lycéens sur les droits de l'homme](#) est organisé par le Mémorial de Caen. Les candidat(e)s doivent prononcer une plaidoirie illustrant une situation d'atteinte aux droits de l'homme. La plaidoirie devra porter **sur une cause concrète et d'actualité en 2021 ou 2022**. Elle devra obligatoirement s'appuyer sur un ou plusieurs cas particulier(s) concernant une (ou des) personne(s) persécutée(s). Plusieurs références à des textes juridiques différents devront appuyer votre argumentaire.

Clôture des inscriptions **le 23 décembre 2022**. A lire sur [le Pôle Valeurs de la République](#)

3 – CONCOURS « ECRITS POUR LA FRATERNITE »



Le [concours national « Écrits pour la fraternité »](#) est ouvert aux classes de **grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'établissement spécialisé**. Il permet aux élèves de s'exprimer librement sur un thème lié aux droits de l'Homme, et ainsi de contribuer au parcours citoyen de l'élève à travers l'**Éducation à la paix**.

Pour cette 31e édition, il est proposé de s'exprimer sur le thème de la paix à partir d'une citation de René Cassin, prix Nobel de la paix en 1968 : « *Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'Homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit.* ». Participation jusqu'au 3 avril 2023.

4 – NOUS ET LES AUTRES

Lutter contre le racisme



L'objectif du concours est de faire réaliser à des classes des productions artistiques **la défense de l'égalité entre tous les êtres humains**. Ce concours s'adresse aux élèves de **la maternelle à la sixième**.

Chaque classe réalisera une œuvre artistique au cours de l'année : chanson, mime, peinture, poème, œuvre d'art plastique... La production devra être conçue et réalisée par un groupe d'au moins trois enfants.

Les inscriptions se font en ligne dès à présent et ce **jusqu'au 1^{er} mars 2023** via un formulaire à l'adresse suivante <https://www.concoursnousautres.fr>. La production devra être déposée avant le **1^{er} mars 2023** sur le site dédié.

A lire sur [le Pôle Valeurs de la République](#)

Le Prix « [Non au harcèlement](#) » est un concours de création d'affiche ou de vidéo collective servant de support de communication sur le thème du harcèlement ou cyber-harcèlement. Il donne la parole aux jeunes des **écoles, collèges et lycées** sur un projet qu'ils souhaitent mener dans leur école ou établissement. Informations et documents à venir sur le site [du ministère](#). EMC, Respect d'autrui et travail collectif, pHare.

MEMOIRES ET COMMEMORATIONS



5 - LA FLAMME DE L'EGALITE – SESSION 2023

Pour cette huitième édition du concours « La Flamme de l'égalité » qui porte sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage, la [thématique « Travailler en esclavage »](#) est reconduite pour la 2ème année consécutive. Ce concours national s'inscrit donc pleinement dans le [plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme](#), ainsi que dans la mise en place du [parcours citoyen](#) tel qu'il est précisé par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016, parue au BOEN du 23 juin 2016.

La [thématique « Travailler en esclavage »](#) invite élèves et enseignants des premier et second degrés à interroger les sociétés esclavagistes et les situations d'esclavage à partir du thème du travail, d'hier à aujourd'hui, partout dans le monde.

Le concours est ouvert aux élèves de **cycle 3, de cycle 4 et de lycée**.

La participation à ce concours peut amener à un projet intercycles et interdegrés, elle pourra nourrir un ou plusieurs des quatre parcours éducatifs et pédagogiques mis en place (citoyen, artistique et culturel, santé, avenir).

Autour d'un travail de mémoire et d'histoire, il est proposé aux élèves de **réaliser collectivement une production de forme libre**.

Les enseignant.e.s qui souhaitent participer avec leur classe ont jusqu'au **31 mars 2023** pour présenter un projet autour de la thématique de cette année. Les modalités de cette nouvelle édition sont expliquées dans le règlement que vous trouverez sur le site du [Pôle Valeurs de la République](#).



6 - LES « PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE » (PAM) Session 2023

Ce concours a pour finalité de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la **Grande Guerre** et plus largement de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit.

Le concours s'adresse prioritairement aux élèves de **classes de CM2, voire de CM1-CM2**. Les classes mixtes de CE2-CM1-CM2 peuvent participer.

L'ambition est de faire réaliser aux élèves une « œuvre mémorielle » sous la forme d'un carnet de guerre artistique, à la manière du carnet de guerre de Renefer, alliant expression littéraire, plastique ou numérique exprimant un travail largement interdisciplinaire d'appropriation de l'héritage de la Grande Guerre. De manière incontournable, il faut s'attacher à un ou plusieurs parcours de soldat(s), soigneusement choisi(s) en fonction de la documentation disponible. L'enquête sur le parcours du soldat pourra :

- consister en des recherches au service d'État Civil de la mairie ou au service des archives municipales et départementales et permettre ainsi aux élèves de découvrir le rôle et le fonctionnement de ces services administratifs ;
- les amener à rencontrer les descendants du soldat ou des représentants d'associations locales d'anciens combattants ;
- leur faire découvrir des musées ou des lieux emblématiques de la Grande Guerre.

Le règlement et les modalités d'inscription vous apporteront les informations nécessaires pour s'engager dans ce concours, ils sont disponibles sur le site du [Pôle Valeurs de la République](#).

Inscription en ligne sur le site de l'ONAC-VG, jusqu'au 30 décembre 2022. Envoi des travaux jusqu'au 8 mai 2023.



7 – LES « BULLES DE MEMOIRE »

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) et le Musée de l'Ordre de la Libération reconduisent, avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, **le concours « bulles de mémoire », concours de « bandes dessinées », à l'attention des collégiens et des lycéens**.

Les participants sont invités pour cette édition 2022-2023, à réfléchir sur le thème suivant "**Si notre patrimoine pouvait nous parler de la guerre**".

Ce concours, alliant bande dessinée et recherche historique, s'inscrit dans un travail mémoriel sur l'Histoire des grands conflits contemporains tout en proposant une approche pluridisciplinaire alliant histoire, lettres, arts plastiques, documentation ; il engage les jeunes dans une réflexion sur les rapports de l'histoire à la fiction, de l'histoire au genre artistique, de l'image au récit.

Inscriptions avant le 31 décembre 2022 et envoi des travaux avant le 31 janvier 2023.

A lire sur [le Pôle Valeurs de la République](#)



8 – LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Pour cette année 2022-2023, le thème est " **L'École et la Résistance : des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940 - 1945)** ".

Le thème du CNRD pour 2022-2023 incite la réflexion en abordant des temps différents : **l'École des jours sombres, Résister à l'École, Penser l'École des lendemains.**

« *C'est dans le dialogue du passé au présent et du présent au passé que notre École peut rendre hommage à l'École de la France libre, de la Résistance et de la Libération* » - Tristan Lecocq.

Le concours est proposé aux élèves **de troisième et de lycée**. Le règlement du concours est en ligne sur [Eduscol](#).

Vous pouvez profiter de ressources précieuses sur le site de [Canopé](#), consacrée intégralement au CNRD.

Le CNRD 2023 sur le site du [Pôle Valeurs de la République](#)

Pour information, les élèves sont inscrits par leur chef d'établissement auprès des services de la DASEN.

Prix Annie et Charles Corrin

Pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah

9 – PRIX ANNIE ET CHARLES CORRIN

Depuis plus de vingt ans, le Fonds Annie et Charles Corrin décerne un Prix pour l'**Enseignement de l'Histoire de la Shoah**. Parrainé par le Ministère de l'Éducation nationale, ce prix de 2 000 euros, récompense une initiative pédagogique visant à développer, innover, enrichir grâce notamment aux nouvelles technologies, l'étude et l'enseignement de cet événement singulier de l'histoire de l'Humanité. Des **travaux portant sur le thème de la Shoah réalisés pendant l'année 2021-2022** ou les années précédentes pourront être présentés au jury. Vous trouverez sur le site consacré à ce prix [le règlement du concours](#) et les modalités d'inscription jusqu'au **16 novembre 2022**.

A lire sur le [Pôle Valeurs de la République](#)

10 – APPELS A PROJETS DU MINISTERE DES ARMEES : projets mémoriels



Trois appels à projets de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées auprès des établissements scolaires offrent l'opportunité aux enseignants d'une véritable approche pluridisciplinaire. Les appels à projets de l'année en cours sont disponibles sur la plateforme d'enseignement de défense "[Educ@def](#)"

[Appel à projets : « Leclerc, itinéraire d'un Français libre »](#)

Dans le cadre du cycle mémoriel du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, il est proposé de s'intéresser au parcours du général Leclerc, figure emblématique militaire. L'année 2022 est bien une « année du Général Leclerc » : 120ème anniversaire de sa naissance, 75ème anniversaire de sa mort et 70ème anniversaire de son accession, à titre posthume, à la dignité de maréchal de France.

[Appel à projets : « Ecrivains en guerre »](#)

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, l'appel à projets **Ecrivains en guerre** explore plus largement le rapport entre écrivains et combattants et propose d'étudier comment l'écrit rend compte de la réalité de la guerre mais, au-delà de l'indispensable témoignage, peut aussi être arme, instrument d'émancipation et porteur de mémoire.

[Appel à projets : « La guerre d'Algérie, une histoire militaire, des mémoires combattantes »- reconduction](#)

A l'occasion des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie en mars 2022, l'appel à projets invite à approfondir la réflexion sur ce conflit, son histoire et la mémoire qui en découle, alors même que les principaux témoins de cette époque sont de moins en moins nombreux. Cet enjeu a une importance toute particulière pour les jeunes générations qui n'ont pas connu cette période de l'Histoire et qui l'entendent pourtant régulièrement évoquée. Il a aussi une grande importance pour les anciens combattants et leurs descendants, qui aspirent à une reconnaissance de leurs mémoires particulières. Il s'inscrit enfin dans le cadre d'une approche renouvelée sur le sujet, qui a vu les programmes scolaires faire une place particulière à l'histoire militaire et à la mémoire de la guerre d'Algérie.

La France commémore, chaque **20 novembre**, lors de la **Journée internationale des droits de l'enfant**, la signature de la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) de 1989. Cette date peut être l'occasion pour les équipes pédagogiques de mener un travail avec leurs élèves sur le contenu de la Convention ou plus largement des thèmes associés. Elles peuvent en cela être accompagnées par un certain nombre de partenaires du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, œuvrant pour les droits de l'enfant. Page dédiée sur Eduscol : [Journée internationale des droits de l'enfant](#)

EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

11 – ZERO CLICHE POUR L'EGALITE FILLES-GARÇONS

Concours



Pour la 11e année, le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons propose d'aborder avec vos élèves la **question des stéréotypes sexistes dans l'espace public, le sport, les médias, l'école**, en leur faisant produire des articles, vidéos, dessins, reportages audio. Il s'agit, pour les élèves individuellement ou collectivement de réaliser une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou vidéo)

déconstruisant les stéréotypes sexistes. Concours proposé de [la maternelle au lycée](#) sur le site du [Pôle Valeurs de la République](#). Inscriptions jusqu'au 21 avril 2023.

12 – REPORTAGE

CLEMI arte



Arte et le CLEMI proposent aux collégiens de **troisième et aux lycéens** de participer au concours "Reportage". Il s'agit pour les élèves individuellement ou en groupe de monter un reportage de deux à trois minutes à partir des images ayant servi à la réalisation d'un sujet diffusé dans Arte Journal. Le thème retenu cette année : **Procès des attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris : Paroles de Victimes**. Inscription jusqu'au 21 octobre 2022 et retour des reportages pour le 10 mars 2023. A lire sur les sites du [Pôle Valeurs de la République](#) et du [Clemi national](#)

De Gaulle, mémoire pour l'avenir

APPEL À CONCOURS 2022-2023

« CHARLES DE GAULLE DANS LA GUERRE FROIDE »

L'université de Poitiers, le rectorat de l'académie de Poitiers et l'association "De Gaulle, mémoire pour l'avenir" se sont associés pour récompenser chaque année un travail original portant sur l'histoire ou la mémoire du Général de Gaulle et du Gaullisme.

Pour cette neuvième session, le concours s'adresse aux collégiens et aux lycéens. En juin 2023, un prix sera décerné au lauréat, un élève ou un groupe d'élèves.

Les candidats (individus ou groupes) sont invités à réfléchir sur le thème de cette année et à produire un travail original, sans chercher à y répondre nécessairement de manière exhaustive.

La réflexion pourra prendre appui sur quelques supports iconographiques choisis, privilégiant un ou deux axes de réflexion.

La production pourra être numérique (calaméo, prezzi....) ou prendre la forme d'un dossier rédigé et illustré. Une attention toute particulière sera accordée aux sources de ces documents.

Le thème du concours pour cette session 2023 porte sur *Charles de Gaulle dans la guerre froide*

INSCRIPTION

avant le 3 février 2023.

Par mail à l'adresse :

pole.vdr@ac-poitiers.fr

Merci d'indiquer l'établissement scolaire et de préciser si la candidature est collective ou individuelle.

ENVOI DES TRAVAUX

Au plus tard le 13 mai 2023.

Les productions seront adressées sur support papier et sur support numérique (clé USB, CD-Rom) à :

Rectorat de Poitiers
Pôle valeurs de la République
22 rue Guillaume VII le Troubadour
BP 625
86022 Poitiers cedex

ou par mail via une plateforme de téléchargement (type E-Fivol ou wetransfer) à :

pole.vdr@ac-poitiers.fr



Demande de subventions au Ministère des Armées dans le cadre de projets pédagogiques liés au travail de mémoire ou à l'éducation à la défense

Il est toujours possible de solliciter une subvention auprès de la Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP) pour des projets touchant les thèmes d'études suivants :



- la **mémoire des conflits contemporains** (période allant de 1870 à nos jours, OPEX - opérations militaires extérieures de la France - comprises) ;
- le **patrimoine des armées** (patrimoine immobilier, lieux de mémoire, musées, archives écrites, audiovisuelles et musicales, instruments scientifiques et armements, etc.) ;
- l'**éducation à la citoyenneté** et le **lien armée-jeunesse** (à travers par exemple la visite d'unités militaires, le partage d'expériences sur les métiers de la défense, une participation aux cérémonies commémoratives locales ou nationales, etc.)

Le formulaire de demande de subvention est téléchargeable sur le site du [Pôle Valeurs de la République](http://www.polevaleursde.la.republique.fr) et les sites internet des ministères

- des armées : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>
- de l'éducation nationale : <http://eduscol.education.fr>
- de l'agriculture et de l'alimentation : <http://www.chlorofil.fr>

Le référent Mémoire et Citoyenneté invite les requérants à compléter intégralement le dossier avant de l'envoyer en version pdf à laurent.marien@ac-poitiers.fr et, en copie, à pole.VDR@ac-poitiers.fr

Une fois l'avis complété par le référent Mémoire et Citoyenneté, le dossier sera directement adressé par voie numérique au service de la DPMA. L'établissement sera en copie de cet envoi.

Les actions pédagogiques des écoles, collèges, lycées, en réponse aux appels à projets du Ministère des Armées pourront, sous réserve de leur qualité, recevoir un soutien financier de la DPMA après avis favorable de la commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP). Cette commission interministérielle se réunit plusieurs fois dans l'année, tous les 2 à 3 mois environ.

Les plus beaux projets reçus pour la commission d'octobre 2022 pourront faire l'objet d'un film dans le cadre de l'action **« Héritiers de mémoire »** et d'une participation à la cérémonie nationale interministérielle de remise de trophées qui a traditionnellement lieu la dernière quinzaine de mai au Panthéon.

APPEL à PROJETS Parcours citoyen

L'appel à projets Parcours citoyen suivi par le Pôle valeurs de la République propose parmi les axes de travail privilégiés : **la laïcité et les valeurs de la République, la construction de l'esprit critique et le respect d'autrui et la lutte contre le harcèlement**, qui permettent de construire et de proposer un parcours citoyen personnalisé à nos élèves. Plus d'informations sur le site du [Pôle Valeurs de la République](http://www.polevaleursde.la.republique.fr)

Retrouvez

le **« GUIDE PRATIQUE ACADEMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES QUATRE PARCOURS EDUCATIFS »** sur le Pôle Valeurs de la République
les **« documents d'accompagnement à la mise en œuvre du parcours citoyen »** sur le Pôle Valeurs de la République

POUR MEMOIRE...

